

BOUCLANS

JUIN 2024

INFOS

Chers concitoyens,

Le 9 juin dernier s'est tenu le scrutin des élections européennes. Bien entendu, l'objet de cet édito n'est pas de commenter les résultats de cette élection. Toutefois, en tant que citoyens, qu'observons-nous ?

Tout d'abord le taux de participation à Bouclans a été de presque 67%, ce qui constitue un très bon score. Meilleur qu'en 2019 où les bouclanais ont été 61% à se déplacer pour effectuer leur devoir de citoyens. Il faut s'en réjouir, car c'est ainsi que s'exprime la démocratie.

Moins habituel sans doute, cette élection comportait 38 listes, soit plus encore qu'en 2019. Restons dans les chiffres : 22 listes n'ont pas utilisé nos affichages électoraux pour informer les citoyens, et 15 listes n'ont pas fourni de bulletins de vote. Enfin, 20 listes sur les 38 n'ont obtenu aucune voix à Bouclans.

Que penser d'une telle profusion de candidatures ? Comment les citoyens peuvent-ils s'y retrouver à travers 38 programmes ? Comment ces candidats peuvent-ils se faire connaître au milieu d'une telle foule ? Nos concitoyens ont-ils besoin d'autant de propositions pour se sentir représentés ? Oui, tout le monde a un rôle à jouer dans l'application de la démocratie, mais tout de même, ces questions se posent.

À l'issue du scrutin du 9 juin, le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale, à la surprise générale. Là encore, aucun commentaire sur les raisons de cette décision. Retenons simplement que c'est une prérogative du Président de la République. L'histoire montre qu'en général une dissolution est prononcée pour résoudre une crise (par exemple en 1968) ou pour retrouver une majorité parlementaire (comme en 1981 et 1988). En effet, l'on peut comprendre qu'il est plus facile de gouverner lorsque le gouvernement s'appuie sur une majorité à l'Assemblée Nationale.

Quelques jours après ce scrutin, changement de décor. Nous avons célébré le 18 juin dernier, devant le monument aux morts de Bretigney Notre Dame, l'anniversaire de l'appel du Général de Gaulle, il y a 84 ans. Un texte de 400 mots, percutant, prononcé en période de guerre, alors que notre pays souffrait sous l'occupation d'une armée ennemie. Tandis que le gouvernement de l'époque était prêt à capituler, ce général inconnu ne se résignait pas à abandonner son pays. Il a su, par ces quelques mots prononcés sur la BBC, poser les bases du relèvement, rassembler tous les épris de liberté et de justice, afin de repousser l'idéologie nazie, qui avait fait du racisme et de l'antisémitisme une doctrine d'État, phénomène historique et idéologique unique. Il l'ignorait encore, mais il a, ce jour-là, « écrit le destin et l'histoire de notre pays », ainsi que l'a rappelé la Secrétaire d'État aux anciens combattants.

Ce même Général de Gaulle, en 1958, face à la fragilité gouvernementale et l'instabilité politique chronique de la 4^e République, a institué la 5^e République, qui depuis 66 ans reste le régime de notre pays, malgré ses 24 réformes constitutionnelles pour s'adapter à notre temps. L'histoire ne se répète pas, mais elle nous enseigne ...

Martial HIRTZEL



Elections législatives des 30 juin 2024 et 7 juillet 2024

Présentation d'une pièce d'identité obligatoire !

Calendrier Ce mois-ci

 $28\&\ 29/06$: Tournoi de foot à 5 à Nancray

C2/C7: Nettoyage du village organisé par l'école de Bouclans

06/07: Fête du plateau à Champlive

C6/C7: Journée sportive organisée par l'Association des Deux Moulins

À venir

07/08 : Don du sang

25/08: Enduro Cross—Ligue Grand Est—Championnat de France féminin

C6 au 8/C9 : Fête agricole Les Terres de JIM à Mamirolle

17 111 : Belote à Bouclans

Pour répondre aux nouvelles missions des facteurs, le circuit de distribution du courrier sur la commune a été repensé depuis le 18 juin 2024. En conséquence, votre facteur est susceptible de changer et peut être amené à distribuer votre courrier plus tôt ou plus tard dans la journée. Vous pourrez toujours commander, sur simple demande, vos produits et services La Poste (timbres, enveloppes prêt-à-poster, Veillez sur mes parents, Ardoiz ...) à votre facteur.

Infos pratiques mairie:

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00 Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19 mairie.bouclans25@orange.fr







RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 juin 2024

Membres présents : MMES V. DUEDE-FERNANDEZ, N. DEFRASNE, C. FERNIOT-PAPILLON, M. GRUET, F. MANZONI, O. POMMEY, F. POUPE-

NEY, V. SIMONIN, E. VERDOT et MM . AURIOL, J. BOURRAT, V. BUGNET, M. HIRTZEL, J.M. ISABEY, A. MARTIN, G. MICHEL

Procurations: S. DENIMAL À J. BOURRAT

Excusés : J. PERROT-MINOT, V. BOUVRESSE Secrétaire de séance : A. MARTIN

Journée de solidarité

La journée de solidarité finance des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées. Elle est applicable aux fonctionnaires et aux contractuels. Elle prend la forme d'une journée supplémentaire de travail non rémunérée mise en œuvre selon différentes modalités.

Pour harmoniser les différentes pratiques des collaborateurs de la commune et après avis favorable du Comité Social Territorial, le conseil municipal a voté à la majorité l'exercice de la journée de solidarité sur le lundi de Pentecôte.

Bois—assiette des coupes 2024

Sur proposition de l'ONF et en conformité avec les clauses territoriales applicables, le conseil municipal a validé les parcelles de coupes suivantes :

- ⇒ en futaies affouagères (vente sur pied) : Parcelles 38 et 50 + chablis
- ⇒ en amélioration sanitaire (ventes groupées par contrats d'approvisionnement) : Résineux des parcelles 24 ; 25 ; 26 ; 27 ; 34 ; 35 ; 37 ; 41 ; 43 ; 48 ; 52 ; 56 ; 57; 60.

Les lots seront constitués par l'ONF qui reversera à la commune la part des produits nets encaissés lui revenant, proportionnellement aux ventes, déduction faite des divers frais habituels (1% des sommes recouvrées).

Règles d'attribution de l'affouage

Les pratiques en matière d'attribution des lots d'affouage engendrant parfois des mécontentements ou des sentiments d'injustice, la commune s'est penchée sur le sujet et a apporté quelques modifications au procédé habituel.

Dorénavant, les chefs de brigade partageront les portions en numéros de lots non-nominatifs qu'ils remettront à la Mairie.

S'ensuivra le tirage au sort public en Mairie de toutes les brigades par une personne non-affouagiste.

Pour rappel, le marquage des bois (essence et valeur) est réalisé par des bénévoles parfois moins expérimentés. Cela reste une estimation.

Nous remercions par ailleurs les bénévoles et les chefs de brigade pour leur temps de même que les affouagistes qui nous permettent de profiter d'une forêt propre et saine.

Logiciel Vigifoncier

Une bonne connaissance des territoires fonciers agricoles de la commune permet de mieux agir.

C'est dans cet objectif que la Communauté de Communes et la SAFER travaillent conjointement via notamment l'outil de veille foncière VIGIFONCIER qui permet de suivre les projets de vente notifiés à la SAFER.

Cette source d'information facilite l'anticipation en cas d'intérêt manifeste pour la collectivité.

Chaque commune dispose d'un accès direct, sous réserve d'un paiement unique de 100 € HT couvrant les coûts de paramétrage.

La communauté de communes prend en charge l'abonnement annuel pour l'ensemble des communes.

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour équiper la commune de cet outil.

Soutien pour l'édition d'un petit roman écrit par les élèves de Bouclans

Les élèves de CM1 et CM2 ont entrepris l'écriture d'un petit roman. Ils ont sollicité la commune pour une aide financière de 250 € pour l'impression de celui-ci, coût estimé pour 50 exemplaires. Compte tenu de la nature du projet et des montants en jeu, le conseil municipal a voté la prise en charge du coût de l'impression dans la limite de 250 € TTC.

Choix de l'entreprise pour la réfection du clocher

La Commission Passation de marchés s'est réunie le lundi 10 juin 2024. 4 offres ont été adressées, dont une non recevable car déposée par courrier postal.

L'entreprise retenue est la société BERTRAND CONSTRUCTION BOIS pour un montant de 109 663,80 € HT.

Médiathèque Municipale



Horaires réduits du 25 juillet au 15 août :

L'équipe des bénévoles vous accueillera en horaires réduits pendant cette période, les mercredis et samedis de 10h à 12h. (attention, la médiathèque sera fermée le vendredi 26 juillet et le mardi 13 août).

Cet été, à distance, profitez des ressources numériques Media-Doo depuis le portail Séquoia (<u>www.sequoia.doubs.fr</u>) : films en streaming, presse, autoformation... (réservé aux abonnés de la médiathèque)

taloque et ressources numérique

Journée Familiale et Portes Ouvertes du Périscolaire : Un Succès Radieux

Samedi 25 mai, sous un soleil éclatant, les Francas de Bouclans, en partenariat avec la commune et avec le soutien de la CAF ont orchestré une journée familiale autour des portes ouvertes du bâtiment périscolaire.

Cet événement très attendu a rassemblé petits et grands pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte.

Les familles et la population du village ont pu découvrir les divers stands animés par l'équipe dynamique des Francas. Les enfants ont été particulièrement enchantés par les ateliers proposés, mêlant créativité et amusement.



Au programme : sarbacane, snookball, château gonflable, le Lü d'Ideapsort, bulles de savon géantes, pêche aux canards, jeux en bois, un atelier Lego animé par Anima-Brique et un stand maquillage qui a été un franc succès grâce au talent de deux mamans, Hélène et Amandine.

En somme, cette journée familiale a été un véritable succès, alliant découverte, amusement et moments de partage.

Un grand merci à l'équipe d'animation ainsi qu'à l'équipe municipale et à tous les partenaires pour l'organisation impeccable de cette journée.

Les sourires radieux des enfants et la satisfaction des familles témoignent de la réussite de cet événement.

Vous trouverez toutes les infos des FRANCAS de Bouclans sur le site : <u>Actualité - Site Jimdo de francasbouclans!</u> Ainsi que les photos de la journée du 25 mai <u>Photo</u> 25 Mai - Site Jimdo de francasbouclans!

Crédit photo : Cloé Henriet et Nastasya Debraize

Claire Certoux



4 jours d'ouverture de la gendarmerie durant l'été

Afin de garantir le même service d'accueil aux administrés en cette période estivale approchant à grands pas, quelques modifications sont apportées quant au lieu de réception du public à la gendarmerie. Les horaires d'ouverture restent inchangés. Ainsi, pour la période du lundi 24 juin 2024 au dimanche 15 septembre 2024, les lieux et horaires d'ouverture sont les suivants :

Brigade de BOUCLANS

LUNDI—MERCREDI—SAMEDI: de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS: de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Brigade de BESANCON—TARRAGNOZ

MARDI-JEUDI-VENDREDI: de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

En cas d'urgence (en dehors de ces horaires), sonnez et utilisez l'interphone pour être mis en relation avec un opérateur.

Les administrés peuvent également saisir les services de police ou gendarmerie via la pré-plainte en ligne (PPEL) ou via la brigade numérique (BNUM). Des RDV peuvent également être convenus pour le recueil de plainte (s) au sein des 2 brigades ou en « pas de porte » (domicile de la victime par exemple).

LE FCPP

RECHERCHE DES JOUEURS







Contacts:

Responsable sportif: Stéphane Sauty

U7 : Alexis Benoist : 06 40 52 60 36 Séniors : Stéphane Sauty : 06 79 64 47 77

U9 : Cédric Thauvin : 06 42 68 11 95 U11 : Ludovic Fouche : 07 69 38 81 43 U13 : Valentin Grisot : 06 43 16 45 96

Contrôle d'accès à la déchèterie

Rappel période de tolérance : à compter du 1^{er} juillet la barrière ne s'ouvrira pas si le véhicule n'est pas reconnu/enregistré. D'ici là, le gardien peut ouvrir manuellement la barrière. Une banderole en entrée de déchèterie informe les usagers.

Cas particuliers: si l'accès en déchèterie est spécifique et ne peut pas passer par la procédure traditionnelle d'enregistrement de véhicules (hors modalités d'enregistrement classique décrite sur le site Internet de la CCPHD), les usagers doivent contacter directement Guillaume Jeanningros à la CCPHD 06.30.49.42.54 ou g.jeanningros@portes-haut-doubs.fr (par exemple, un usager hors territoire venant vider une maison suite à un décès d'un usager habitant sur le territoire).

Quota de véhicules : pour améliorer les conditions de dépose des déchets et de conseils du gardien, 6 véhicules au maximum peuvent être en même temps sur la déchèterie. Si un septième véhicule arrive, il devra patienter devant la barrière qu'un autre véhicule sorte du site pour pouvoir entrer. Il est possible par l'expérience que ce quota soit modifié.

Quota de passages : chaque foyer bénéficie de 18 passages annuels, peu importe si un ou deux ou trois véhicules sont enregistrés au même foyer. S'agissant d'une période expérimentale, ces conditions peuvent évoluer dans le temps.

Panneau d'affichage : actuellement en cours de réglage (à terme seuls s'afficheront la plaque d'immatriculation du véhicule et le nombre de passages effectués. Le nom de l'usager ne restera pas à l'écran).

LE DICTON DU MOIS

Juin bien fleuri, vrai paradis!



GASPACHO TOMATES MELON PASTEQUE

Pour 4 personnes - temps de préparation 15 minutes

Ingrédients:

- ⇒ 2 melons bien mûrs
- ⇒ 1/3 de pastèque
- ⇒ 25 feuilles de menthe
- ⇒ 2 cm de gingembre frais
- ⇒ 6 tomates mûres
- ⇒ 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- ⇒ Sel et poivre selon votre goût







Pelez les tomates, enlevez la peau des melons et pastèque et ciselez la menthe après l'avoir lavée.

Coupez les tomates, les melons et la pastèque en morceaux.

Mixez le tout avec la menthe et l'huile d'olive.

Ajoutez le gingembre râpé (à doser selon vos goûts).

Assaisonnez avec le sel et le poivre.

Servir très frais!

Rappel des principales dispositions de l'arrêté préfectoral du « bruit » dans le Doubs

Alors que les travaux d'extérieur et de bricolage reprennent, il est utile, pour le bien-être de tous, de rappeler les règles suivantes :

Principe général : tout bruit nuisant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. En ce qui concerne les propriétés privées, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ⇒ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- ⇒ les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30,
- ⇒ les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les chantiers bruyants, publics ou privés, réalisés par les entreprises sont interdits :

tous les jours de la semaine de 20h00 à 7h00 et de 12h30 à 13h30, ainsi que les dimanches et jours fériés toute la journée, à l'exception des interventions d'utilité publique à caractère d'urgence qui, dans ce cas, devront être signalées à l'autorité municipale.

Inscriptions aux transports scolaires pour la rentrée prochaine

Le site de la Région Bourgogne Franche-Comté pour l'inscription aux transports scolaires pour l'année 2024/2025 est ouvert. Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires ont l'obligation de procéder à leur inscription.

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le **12 juillet 2024**. Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles. L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible sur le site internet de la Région : https://www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport.

A l'affiche et remerciements ce mois-ci!





28-29 JUIN 2024

STADE DE NANCRAY



Vendredi 28

Tournoi Féminines, Vétérans, Séniors RDV 18h30



Samedi 29

Tournoi Séniors RDV 16h00

FEU D'ARTIFICE VENDREDI 22H

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

RÉSERVATION AU 06.40.52.60.36



SAMEDI 06 JUILLET 2024 À PARTIR DE 19H30

CHAMPLIVE (STADE)



Animation: Orchestre « Les Toads »

Buvette sur place



✓ Friture de carpe (Paulo de Bournois) / Frites et burgers (Ferme de Saint-Juan) / Glaces (Ferme d'Aïssey)



Feux d'artifice à 23h00



Feux d'artifice offerts par les communes de Bouclans, Champlive, Côtebrune, Dammartin-les Templiers, Glamondans, Gonsans, Magny-Châtelard et Naisey-les-Granges.



Association des Deux Moulins-Vauchamps Journée sportive du samedi 06 juillet 2024

Participation de 5 € par famille pour les non-adhérents, gratuit pour les enfants

Inscription par mail, les2moulins.vauchamps@gmail.com

<u>Matin</u>: rendez-vous pour tous à 9h30 sur la place de Vauchamps





 Marche (sur Bouclans) 6 à 8 kms
 10h00 Départ du parking de l'école de Bouclans. Possibilité de covoiturage depuis Vauchamps.

A mi-parcours, ravitaillement commun : vététistes et marcheurs

Midi: Pique-nique salle des fêtes de Vauchamps

Que ceux qui ne pédalent ou ne marchent pas, n'hésitent pas à nous rejoindre Apéritif offert par l'association (prévoyez vos verres) Repas tirés des sacs. Barbecue à disposition

<u>Après-midi</u>: Diverses épreuves olympiques et paralympiques

Football, Badminton, Pétanque, Course en sac, Lancer de poids, Lancer de frisbee, Courses à 3 pattes, Parcours d'obstacles en mode déficient visuel



A partir de 16h/16h30 : Arrivée de nos sportifs de la VAC

Cette année de Chamonix à Vauchamps en moins de 24h00 Apporter de « quoi faire du bruit » !





Pétanque nocturne.

23h00 : Feux d'artifice à Champlive



Au plaisir de se retrouver samedi, dans la joie et la bonne humeur

